



RAPPORT DE PRESENTATION
COMPTE ADMINISTRATIF 2016
BUDGET PRINCIPAL

Table des matières

| | |
|--|----|
| ELEMENTS DE CONTEXTE | 3 |
| VUE D'ENSEMBLE..... | 6 |
| LES RÉSULTATS | 6 |
| L'AUTOFINANCEMENT..... | 7 |
| LA DETTE..... | 7 |
| 1- LES OPERATIONS REELLES..... | 9 |
| 1.1 LES RECETTES..... | 9 |
| 1.1.1 Les recettes réelles de fonctionnement : 80,081 M€..... | 9 |
| a) La fiscalité | 10 |
| a) Les dotations de l'Etat soumises à prélèvement | 11 |
| b) Les autres dotations | 12 |
| c) Les produits des services et du domaine | 12 |
| d) Les autres recettes de fonctionnement..... | 13 |
| 1.1.2 Les recettes réelles d'investissement : 15,388 M€..... | 13 |
| 1.1.3 Les restes à réaliser : 11,277 M€..... | 15 |
| 1.2 LES DEPENSES..... | 16 |
| 1.2.1 Les dépenses réelles de fonctionnement : 65,527 M€..... | 16 |
| 1.2.2 Les dépenses réelles d'investissement : 18,893 M€..... | 19 |
| 1.2.3 Les restes à réaliser : 11,413 M€..... | 23 |
| 2- LES OPÉRATIONS D'ORDRE BUDGÉTAIRE..... | 24 |
| 3- Présentation par politiques publiques..... | 26 |
| VIE SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE - PETITE ENFANCE..... | 27 |
| CULTURE - PATRIMOINE –INDUSTRIES DE L'IMAGE – FESTIVALS - TOURISME..... | 29 |
| VIE SPORTIVE – EQUIPEMENTS SPORTIFS | 31 |
| VIE QUOTIDIENNE - TRAVAUX..... | 33 |
| CSCS - GUSP | 35 |
| URBANISME – PROSPECTIVE – STRATEGIE URBAINE – DEVELOPPEMENT DURABLE | 36 |
| COMMERCE ET ARTISANAT..... | 38 |
| SOLIDARITE – FAMILLE – PERSONNES AGEES..... | 40 |
| SERVICES GENERAUX..... | 42 |
| 4 - Les ratios légaux | 44 |
| 5 – Budget principal et budget annexe du stationnement Gesta consolidés..... | 44 |

ELEMENTS DE CONTEXTE

Au 1^{er} janvier 2016, la population INSEE de la ville est de 44 642 habitants.

Le territoire abrite 22 869 logements, dont 25% sont des logements sociaux. 27% de la population sont situés en zone urbaine sensible.

Le revenu par habitant est de 11 403 €, soit 15% moins élevé que le revenu moyen de la strate qui s'élève à 13 463 €.

Le nombre de personnes couvertes par les allocations de la CAF (allocataire + conjoint + personnes à charges) représente, en 2015, 55,7% de la population (ce taux est de 40,9% à l'échelle du département).

Le potentiel fiscal de la ville, un indicateur de richesse qui mesure sa capacité à mobiliser potentiellement de la fiscalité directe locale, est de 1062 € par habitant, soit 8% moins élevé que le potentiel fiscal moyen des villes de même strate démographique. Son potentiel financier, qui en plus des produits fiscaux intègre une partie des dotations de l'Etat, s'élève à 1321 € par habitant, soit 0,9 % de plus que la moyenne de la strate. Ce niveau montre l'importance des ressources budgétaires provenant de l'Etat pour la ville.

Priorités du budget

Face à la baisse en continu de ses recettes budgétaires provenant des dotations de l'Etat, notre Ville s'est donnée pour obligation « d'optimiser » la gestion de ses propres ressources internes.

L'objectif affiché visait en effet :

- à confirmer, en 2016, la « trajectoire » de réduction des charges de fonctionnement, amorcée en 2015, en regard de la « redéfinition » attendue des périmètres d'intervention du service public municipal ;
- à appliquer des règles internes inédites répondant à cette préoccupation constante de rationalisation budgétaire ;
- à réaménager (après la notification d'une aide spécifique du fonds de soutien national et la possible conclusion d'une transaction financière avec la SFIL) la dette « structurée » de la Ville, afin, d'une part, de minimiser le recours à l'emprunt affecté au financement de l'indemnité d'un remboursement anticipé et, d'autre part, d'éviter, par le « cadrage » de l'évolution des annuités, la dégradation de notre autofinancement.

Dans cet esprit, cette gestion « maîtrisée » des ressources a impliqué :

- la limitation du recours aux heures supplémentaires et l'impulsion d'initiatives de prévention de l'absentéisme ;

- l'amélioration de la « performance » collective de nos services et des conditions de travail, en favorisant la reconnaissance des missions de nos agents et leur accomplissement personnel ;
- l'étude de pistes de réformes « structurelles », en rapport avec une modification plus rationnelle des modes d'animation de certains de nos services de proximité ;
- l'approfondissement de la démarche de modernisation de notre fonctionnement administratif, consistant à « faire vivre » une véritable culture managériale et, par ailleurs, à amplifier les processus de « dématérialisation » de transmission des documents et des signatures.

Sur la base de ces exigences en matière de ressources humaines, de ces orientations financières pluriannuelles assumées et, enfin, dans le strict respect de cet « environnement » budgétaire très contraint, l'exécution du Budget 2016 a permis la mise en œuvre de priorités ciblées, en cohérence¹ avec la conduite du projet municipal.

Il s'est agi, notamment, parmi d'autres axes d'action :

- de renouveler la démarche publique transversale de Développement Durable, au travers de la mobilisation des « forces vives » et de différents chantiers exemplaires (plan « Trame Verte et Bleue », jardinage partagé, cohabitation intergénérationnelle, réduction du gaspillage alimentaire dans nos écoles, déploiement de l'Agenda 21 interne...) ;
- de poursuivre la réalisation d'un projet urbain global par la valorisation du « cœur » de ville et du soutien apporté à ses commerces ainsi que par l'intermédiaire d'un plan ambitieux de « réorganisation » des voies « structurantes » (la Rue de Bordeaux et l'action foncière afférente, engagée au bénéfice du réaménagement de l'îlot du Port mais aussi la « mise en sécurité » du Tunnel de la Gâtine - en lien avec la modernisation du réseau de transport en commun et les projets de développement intéressant l'avenir du quartier de la Gare, dans la perspective de la mise en service, en 2017, de la Ligne à Grande Vitesse SEA -) ;
- d'agir en faveur des quartiers prioritaires par la finalisation des projets de réhabilitation des secteurs urbains de Basseau -Grande Garenne et l'animation du nouveau dispositif du « contrat de ville » (privilégiant des mesures d'accompagnement social, la mise en place de « conseils citoyens » et le renforcement de la démocratie locale) ;
- de réaffirmer une réelle ambition culturelle par un soutien confirmé en faveur de nos festivals emblématiques à forte notoriété, de l'appui à l'innovation et par la mise en valeur du patrimoine touristique de notre Ville ;

¹ Cf. Rapport d'Orientations Budgétaires Exercice 2016 soumis à l'approbation du Conseil Municipal de la Ville d'Angoulême du 8 février 2016

- d'accompagner la vie sportive en tant que support d'animation local et d'aider au développement du sport, tant en direction des « amateurs » que de la pratique de « haut niveau » ;
- de répondre, dans le cadre d'une « démarche-qualité » et d'une recherche d'efficacité de l'offre de services, aux besoins de la vie quotidienne de tous les angevoisins, grâce à « l'activation » de la plate-forme téléphonique « Allo Mairie » (« canal » unique, en capacité d'aiguiller les usagers vers le service compétent et appelé, par l'emploi d'autres espaces de saisine et l'adoption « d'applicatifs métiers », à devenir un véritable outil de la gestion de la relation citoyenne) ;
- d'entretenir les espaces publics par le biais des interventions dites de « proximité » concernant la propreté urbaine et le programme de reprise de nos voiries ;
- d'animer un projet éducatif local, témoignant de la volonté de notre Ville de mieux prendre en compte les besoins des familles, d'assurer un accueil de qualité au sein de nos écoles et de nos structures de « petite enfance » et, plus globalement, de consolider un ensemble de réponses éducatives, plus particulièrement auprès des « 15-25 ans » ;
- de conduire un projet de développement social garantissant un niveau de services adapté pour tous nos « aînés » et facilitant, par la « mise en réseau » des professionnels de santé, le maintien, au nom d'une lutte préventive contre la désertification médicale, d'une offre de soins suffisante au regard de la demande exprimée ;
- de se mobiliser, par le renforcement des moyens de prévention affectés à notre Police Municipale, autour de la conduite d'un programme de « tranquillité publique » (pérennisation de missions de « veille » au sein de nos quartiers, installation de caméras de protection des bâtiments publics, projet d'implantation d'un bureau de police dans le quartier de la Grande Garenne...).

VUE D'ENSEMBLE

LES RÉSULTATS

Le compte administratif du budget principal 2016 fait apparaître un résultat cumulé de 11.188.366,78 €. Après reprise des restes à réaliser dont le solde s'élève à 135.498,50 € en dépense, il résulte un excédent de 11.052.868,28 €.

| | 2016 | | Exercices antérieurs | | Résultats | |
|---------------------------|----------------|----------------|----------------------|--------------|---------------|---------------|
| | Dépenses | Recettes | Déficit | Excédent | Déficit | Excédent |
| Section de fonctionnement | 80 128 436,95 | 86 727 781,94 | | 3 563 561,54 | | 10 162 906,53 |
| Section d'investissement | 65 549 456,43 | 69 999 959,49 | 3 425 042,81 | | -1 025 460,25 | |
| Résultat d'exécution | 145 677 893,38 | 156 727 741,43 | 3 425 042,81 | 3 563 561,54 | | 11 188 366,78 |
| Restes à réaliser | 11 412 899,90 | 11 277 401,40 | | | 135 498,50 | |
| Total cumulé | 157 090 793,28 | 168 005 142,83 | 3 425 042,81 | 3 563 561,54 | | 11 052 868,28 |

Si le résultat global cumulé de 11 M€ est nettement plus important que celui de 2015 (+6,8 M€), c'est essentiellement grâce :

- au résultat antérieur reporté de fonctionnement et à l'exécution de cette section qui sont chacun améliorés de plus d'1 M€ par rapport à 2015, du fait de moindres dépenses et de recettes supplémentaires ;
- à l'exécution de la section d'investissement qui est positive de 4,5 M€ alors qu'elle était déficitaire de 500 K€ l'an dernier.

Le résultat prévisionnel de fonctionnement au BP 2016, qui s'élevait à 7 M€, aurait dû servir à couvrir un besoin de financement de la section d'investissement du même montant si toutes les opérations du budget avaient été réalisées.

| Ville | 2015 | 2016 |
|--|---------------|---------------|
| Recettes fonctionnement | 75 221 855,23 | 86 727 781,94 |
| Dépenses fonctionnement | 69 938 609,14 | 80 128 436,95 |
| Solde exécution fonctionnement | 5 283 246,09 | 6 599 344,99 |
| Résultat antérieur reporté | 2 526 873,35 | 3 563 561,54 |
| Résultat fonctionnement | 7 810 119,44 | 10 162 906,53 |
| Recettes investissement | 14 412 483,73 | 69 999 959,49 |
| Dépenses investissement | 14 921 570,50 | 65 549 456,43 |
| Solde exécution investissement | -509 086,77 | 4 450 503,06 |
| Résultat antérieur reporté | -2 915 956,04 | -3 425 042,81 |
| Résultat investissement | -3 425 042,81 | 1 025 460,25 |
| Résultat d'exécution cumulé | 4 385 076,63 | 11 188 366,78 |
| Restes à réaliser recettes | 8 559 136,82 | 11 277 401,40 |
| Restes à réaliser dépenses | 9 380 651,91 | 11 412 899,90 |
| Solde des restes à réaliser | -821 515,09 | -135 498,50 |
| Besoin/Excédent de financement de l'investissement | -4 246 557,90 | 1 025 460,25 |
| Excédent de fonctionnement capitalisé | 4 246 557,90 | 7 000 000,00 |
| Résultat de fonctionnement reporté | 3 563 561,54 | 3 162 906,53 |

L'AUTOFINANCEMENT

| | CA 2015 | CA 2016 | Variation en montant | Variation en % |
|---|------------|------------|----------------------|----------------|
| CALCUL EPARGNE | | | | |
| Recettes de gestion (1) | 74 251 418 | 73 577 964 | -673 453 | -1% |
| Dépenses de gestion (2) | 63 446 260 | 62 381 741 | -1 064 518 | -2% |
| Excédent brut de fonctionnement (3) = (1)-(2) | 10 805 158 | 11 196 223 | 391 065 | 4% |
| Solde financier et exceptionnel (4) | -290 319 | 34 684 | 325 003 | -112% |
| Epargne de gestion (5) = (3)+(4) | 10 514 839 | 11 230 907 | 716 068 | 7% |
| Intérêts (6) | 2 795 268 | 2 313 266 | -482 002 | -17% |
| Epargne brute (7) = (5)-(6) | 7 719 571 | 8 917 641 | 1 198 070 | 16% |
| Amortissement obligatoire (8) | 7 036 039 | 7 240 084 | 204 044 | 3% |
| Epargne nette (9) = (7)-(8) | 683 531 | 1 677 557 | 994 026 | 145% |

Les niveaux d'autofinancement que sont l'épargne de gestion, l'épargne brute et l'épargne nette s'améliorent en 2016 avec respectivement +4%, +7% et +145%. L'épargne nette, c'est-à-dire la part de ressources de fonctionnement consacrée au financement des dépenses d'équipement, atteint 1,7 M€ en 2016 et représente 2% des recettes réelles de fonctionnement (0,9% en 2015).

Éléments de comparaison (source : Association Villes de France, observatoire des finances et de la fiscalité, tome 4, 2015, sur la base d'un échantillon de villes-centre défini par l'association) :

| En € par habitant | Villes centres des communautés d'agglomération (chiffres 2014) | Angoulême (2014) | Angoulême (2015) | Angoulême (2016) |
|--------------------------------|--|------------------|------------------|------------------|
| Epargne de gestion | 205 | 286 | 244 | 252 |
| Epargne brute | 165 | 207 | 173 | 200 |
| Annuité de la dette en capital | 123 | 145 | 157 | 162 |
| Epargne nette | 42 | 62 | 15 | 38 |

Entre 2015 et 2016, les dépenses de gestion, avec -2% (-1 M€), diminuent plus vite que les recettes de gestion qui évoluent de -1% (-673 K€).

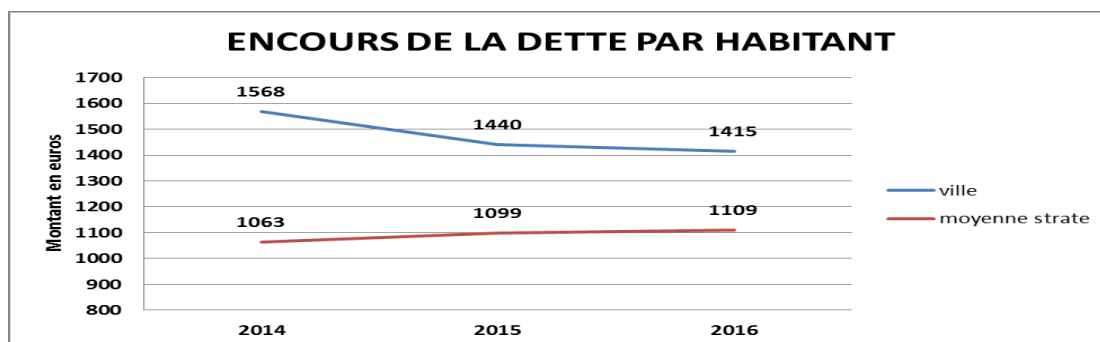
LA DETTE

| | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | Variation N/N-1 en valeur | Variation N/N-1 |
|--------------------|------------|------------|------------|------------|---------------------------|-----------------|
| Encours au 31/12 N | 72 591 157 | 70 115 663 | 64 279 639 | 63 236 222 | -1 043 417 | -1,62% |

En 2016, la commune s'est désendettée de 1 M€ (-1,6%). Le recours à l'emprunt s'est élevé à 5,75 M€ et l'amortissement de la dette a été de 7,240 M€.

Le rapport entre le capital restant dû et l'épargne brute, qui mesure la capacité de désendettement de la collectivité, s'élève à 7,1 années au 31 décembre (8,3 années en 2015). A titre de comparaison, ce ratio est de 7,6 années en 2014 pour les villes centres des communautés d'agglomération (source : Association Ville de France, op. cit.)

Evolution sur les trois dernières années et comparaison avec la moyenne des villes de même strate (source : ratios des communes de 20 000 à 50 000 habitants, chiffres des exercices N-2, DGFIP)



Avec un ratio par habitant de 1 415 €, l'endettement de la ville reste important et supérieur de près de 28 % à la moyenne des villes de même strate. Néanmoins, la ville maintient ses efforts pour poursuivre son désendettement.

1- LES OPERATIONS REELLES

1.1 LES RECETTES

Les recettes réelles hors résultat antérieur atteignent 95.469.645 €.

Toutes sections confondues, elles augmentent de 11% par rapport au compte administratif 2015.

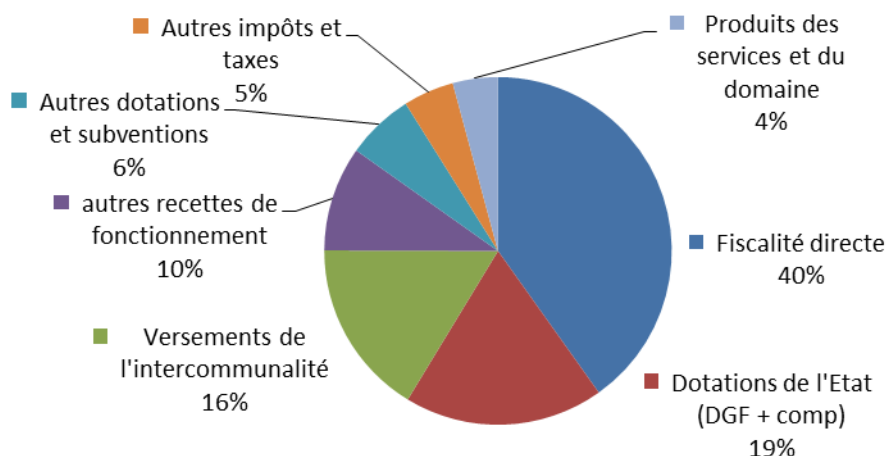
Les prévisions budgétaires ont été réalisées à hauteur de 81,4%, contre 82,3% en 2015.

84% sont des recettes courantes et 16% constituent des recettes d'investissement.

| | 2016 | | | | 2015 | Evolution n/n-1 |
|---|--------------------|-------------------|---------------------|---------------|-------------------|-----------------|
| | Voté | Réalisé | taux de réalisation | structure | | |
| Recettes réelles de fonctionnement | 73 956 050 | 80 081 166 | 108,3% | 83,9% | 74 608 977 | 7,3% |
| Recettes réelles d'investissement | 43 357 722 | 15 388 480 | 35,5% | 16,1% | 11 486 112 | 34,0% |
| Recettes réelles hors résultat antérieur | 117 313 772 | 95 469 645 | 81,4% | 100,0% | 86 095 089 | 10,9% |

1.1.1 Les recettes réelles de fonctionnement : 80,081 M€

Structure des recettes réelles de fonctionnement 2016



Les recettes réelles de fonctionnement, avec 80,08 M€ apparaissent en augmentation de 7% par rapport à 2015. Elles font apparaître un taux de réalisation de 108,3% (101,9% en 2015). Il faut cependant noter que l'essentiel de l'augmentation est lié à la cession de Lunesse (5,7 M€), et rappeler que les recettes de cession sont prévues en section d'investissement au BP, ce qui explique le taux de réalisation important. En neutralisant le produit des cessions, les recettes évoluent de -0,3% par rapport à l'exercice précédent, et le taux de réalisation est de 100,2%.

| | 2016 | | | | 2015 | Evolution N/N-1 | |
|---|-------------------|-------------------|---------------------|---------------|-------------------|------------------|-------------|
| | Voté | Réalisé | taux de réalisation | structure | Réalisé | en valeur | en % |
| Fiscalité directe | 32 339 281 | 32 151 271 | 99,4% | 40,1% | 32 248 029 | -96 758 | -0,3% |
| Dotations de l'Etat (DGF + comp) | 14 852 992 | 14 852 992 | 100,0% | 18,5% | 16 700 871 | -1 847 879 | -11,1% |
| Versements de l'intercommunalité | 13 091 094 | 13 096 414 | 100,0% | 16,4% | 12 776 911 | 319 503 | 2,5% |
| autres recettes de fonctionnement | 1 735 790 | 7 816 862 | 450,3% | 9,8% | 1 538 605 | 6 278 257 | 408,0% |
| Autres dotations et subventions | 4 909 698 | 5 018 229 | 102,2% | 6,3% | 4 250 356 | 767 873 | 18,1% |
| Autres impôts et taxes | 3 650 200 | 3 780 042 | 103,6% | 4,7% | 3 719 818 | 60 224 | 1,6% |
| Produits des services et du domaine | 3 376 995 | 3 365 357 | 99,7% | 4,2% | 3 374 387 | -9 031 | -0,3% |
| Recettes réelles de fonctionnement hors résultat antérieur | 73 956 050 | 80 081 166 | 108,3% | 100,0% | 74 608 977 | 5 472 189 | 7,3% |

a) La fiscalité

Le produit de la **fiscalité directe sur les ménages** diminue de -0,3 % par rapport à 2015 pour atteindre 32,151 M€. Hors rôles supplémentaires réalisés pour 83 K€ (100 K€ estimés), le produit n'augmente que de 0,12 %. Hormis le maintien des taux, cette évolution résulte :

- d'une application des politiques d'exonération de l'Etat sur la taxe d'habitation pour les personnes de condition modeste peu mesurable avant génération des rôles fiscaux en fin d'année. Ainsi la prévision n'a été réalisée qu'à 98% (-216 K€). De même, pour la taxe foncière dont les effets des exonérations avaient pu être mieux anticipés, la recette n'augmente que de 0,9% par rapport à 2015 (ce qui correspond à peine à la revalorisation nationale des bases fiscales) ;
- de rôles supplémentaires inférieurs à la prévision (83 K€, alors que 100 K€ étaient attendus), et en nette diminution par rapport aux années

précédentes qui étaient plus exceptionnelles (corrections importantes par les services fiscaux).

Le produit de la fiscalité directe représente 40% des recettes réelles de fonctionnement en 2016.

Pour mémoire, les taux de fiscalité appliqués à Angoulême sont les suivants, inchangés en 2016 :

- taxe d'habitation : 18,25%
- taxe sur le foncier bâti : 38,80%
- taxe sur le foncier non bâti : 71,23%.

La **fiscalité versée par la communauté d'agglomération** est de 13,096 M€, soit +2,5% par rapport à 2015. Elle représente 16,4 % des recettes réelles de fonctionnement et comprend :

- l'attribution de compensation pour 12,474 M€, en augmentation de 1,5% par rapport à 2015 (année qui avait connu une diminution ponctuelle de cette attribution suite au transfert à la Communauté d'agglomération d'une étude sur le secteur sauvegardé)
- le Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales pour 601 K€, en augmentation de 22% (l'évolution nationale du FPIC en 2016 a été de 28% par rapport à 2015).
- une dotation de solidarité communautaire de 21 K€ dans le cadre de la politique de la ville, et en l'absence de pacte financier et fiscal.

Les **autres impôts**, avec 3,780 M€, ont un taux de réalisation de 103,6% et augmentent de 1,6% par rapport à 2015.

Cette évolution est essentiellement due à une très bonne réalisation des droits de mutations suite à la reprise des transactions immobilières (générant 154 K€ de recettes supplémentaires par rapport à 2015, soit +17%). Il faut cependant noter une diminution des recettes du stationnement de 5%, et de la taxe sur la publicité extérieure de 12%.

a) Les dotations de l'Etat soumises à prélèvement

Les **dotations de l'Etat** à la ville pour 2016, pour celles qui font l'objet de ponctions financières de l'Etat, diminuent de 1,85 M€ par rapport à 2015 (-11%).

- La **dotation globale de fonctionnement** (12,757 M€) apparaît réduite de 1,668 K€ par rapport à 2015 (-11,6%).

En son sein, la dotation forfaitaire diminue de 1,653 M€, alors que les dotations de péréquation que sont la dotation de solidarité urbaine et la dotation nationale de péréquation évoluent respectivement de +19 K€ et -34 K€. La DGF représente 17,22% des recettes réelles de fonctionnement hors produit des cessions (19,4% en 2015).

Pour mémoire, le Pacte de confiance et de responsabilité conclu entre l'Etat et les collectivités locales a conduit pour la première fois, en 2014, à une diminution des concours aux collectivités de 1,5 Md€, puis une diminution de 3,7 Md€ a eu lieu en 2015, suivie d'une baisse du même montant en 2016 dans le cadre de la contribution des collectivités au redressement des comptes publics.

Pour la ville, la perte de ressources cumulées depuis 2014 sur la DGF s'élève à 6,3 M€, avec le détail suivant :

| | 2 013 | 2 014 | 2 015 | 2 016 |
|-----------------------|------------|------------|------------|------------|
| Dotation forfaitaire | 14 216 578 | 13 619 781 | 12 143 121 | 10 489 739 |
| dont contribution RFP | 0 | 565 293 | 1 386 147 | 1 419 144 |
| DSU | 1 852 160 | 1 876 238 | 1 893 124 | 1 912 055 |
| DNP | 376 642 | 379 170 | 389 484 | 355 519 |
| Total DGF | 16 445 380 | 15 875 189 | 14 425 729 | 12 757 313 |
| Evolution N/N-1 | | -570 191 | -1 449 460 | -1 668 416 |
| Evolution cumulée | | -570 191 | -2 019 651 | -3 688 067 |

- Les **dotations compensatrices de fiscalité** avec 2,096 M€ sont réduites de 179 K€ par rapport à 2015. Les dotations compensatrices des exonérations des taxes foncières et de fiscalité historique sur les entreprises, variables d'ajustement de l'enveloppe normée, se maintiennent à 678 K€.

Ces dotations représentent 2,8 % des recettes réelles de fonctionnement.

b) Les autres dotations

Les **autres dotations et subventions** s'élèvent à 5,018 M€, et augmentent de 18% par rapport à 2015. Les dotations de l'Etat sont essentiellement constituées des participations pour les emplois d'avenir et contrats aidés (1,397 M€, soit +23%), ainsi que de la dotation générale de décentralisation (275 K€). Pour le solde des dotations, il s'agit notamment des participations de la CAF (3,1 M€, +17% notamment dus à des régularisations de produits concernant les exercices antérieurs), et de subventions des collectivités locales.

Ce poste représente 6,3% des recettes réelles de fonctionnement et fait apparaître un taux de réalisation de 102,2%.

c) Les produits des services et du domaine

Avec 3,365 M€, ils ont été réalisés à hauteur de 99,7%, mais ont diminué de 0,3% par rapport à 2015.

Les évolutions notables sont les suivantes :

- la facturation ponctuelle en 2016 au Grand Angoulême de frais de maîtrise d'ouvrage effectuée pour le transport en commun en site propre à Basseau pour 113 K€ ;
- l'augmentation de 91% des recettes des musées, passées de 31 K€ à 59 K€, suite à la nouvelle tarification mise en œuvre en 2016 ;
- la diminution de 3% des recettes provenant des crèches et de la restauration scolaire. Celle-ci s'explique notamment par le moindre remboursement de repas fournis par les centres de loisirs en raison de la fermeture des structures Loisirs Formation Mobilités et de le l'ACAIQ de Basseau ;
- la diminution des remboursements de mise à disposition de personnel, notamment du fait de la fin de la mutualisation avec le Grand Angoulême depuis mai 2015, et du fait de la fin de la mise à disposition d'un agent municipal à une association courant 2016. Le remboursement de frais par le

CCAS a également diminué en 2016 du fait d'une modification de la convention sur les prestations réciproques avec la ville (prestations du pôle Ressources et mise à disposition de locaux).

Ces crédits représentent 4,2% des recettes réelles de fonctionnement.

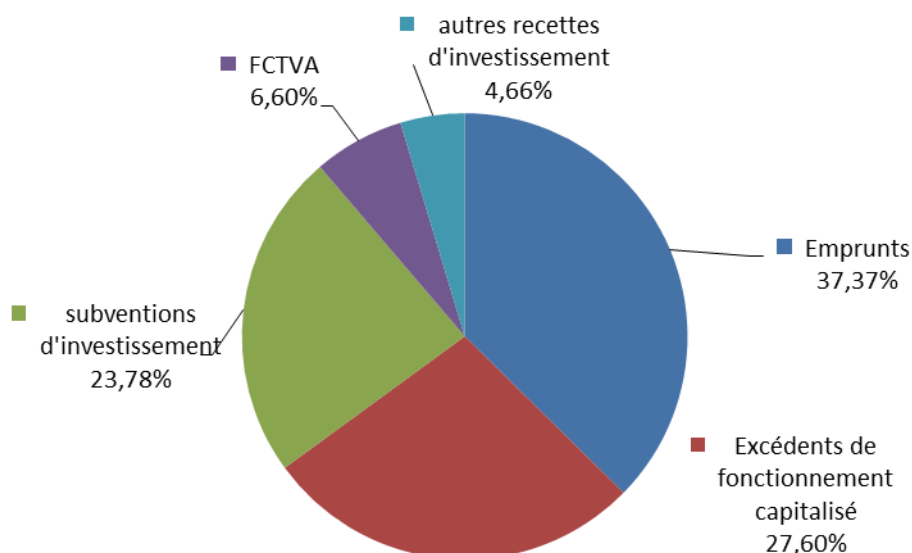
d) Les autres recettes de fonctionnement

Les **autres recettes de fonctionnement** s'élèvent à 7,817 M€. Elles représentent 9,8% des recettes réelles de fonctionnement et sont essentiellement composées de :

- remboursements sur rémunérations et charges de personnel, essentiellement dans le cadre des accidents du travail (353 K€, +30%);
- revenus des immeubles (777 K€, -1,8 %)
- produits financiers (220 K€) qui sont constitués pour la majeure partie du versement de l'aide du fonds de soutien par l'Etat dans le cadre de la renégociation des emprunts structurés. Exceptionnellement, deux versements ont eu lieu sur l'année 2016 ;
- produits exceptionnels (6,284 M€) : ils sont constitués notamment du produit de la cession de Lunesse pour 5,7 M€, et de remboursements d'assurance suite à sinistres pour 252 K€ (dont 124 K€ suite à l'effondrement des remparts, avenue de Cognac).

1.1.2 Les recettes réelles d'investissement : 15,388 M€

Structure des recettes réelles d'investissement



| | 2016 | | | | 2015 | Evolution N/N-1 | |
|--|-------------------|-------------------|---------------------|---------------|-------------------|------------------|--------------|
| | Voté | Réalisé | taux de réalisation | structure | Réalisé | en valeur | en % |
| Emprunts | 11 250 000 | 5 750 000 | 51,1% | 37,4% | 1 200 000 | 4 550 000 | 379,2% |
| Ligne de crédit long terme | 8 700 000 | 0 | 0,0% | 0,0% | 0 | 0 | #DIV/0! |
| subventions d'investissement | 10 998 842 | 3 659 124 | 33,3% | 23,8% | 4 229 660 | -570 536 | -13,5% |
| Excédents de fonctionnement capitalisé | 4 246 558 | 4 246 558 | 100,0% | 27,6% | 3 957 465 | 289 093 | 7,3% |
| FCTVA | 980 000 | 1 015 610 | 103,6% | 6,6% | 1 069 835 | -54 225 | -5,1% |
| autres recettes d'investissement | 7 182 322 | 717 187 | 10,0% | 4,7% | 1 029 152 | -311 964 | -30,3% |
| Recettes réelles d'investissement | 43 357 722 | 15 388 480 | 35,5% | 100,0% | 11 486 112 | 3 902 368 | 34,0% |

Les recettes réelles d'investissement, avec 15,388 M€ font apparaître un taux de réalisation de 35,7% (50,4% en neutralisant la ligne de crédit long terme non mobilisée et les cessions qui ne sont jamais réalisées sur la même ligne budgétaire que la prévision).

Le recours à l'emprunt, autorisé pour 11,25 M€ (dont 2,25 M€ de reports de 2015), a fait l'objet d'une réalisation pour 5,75 M€, aux conditions suivantes :

| Prêteur | Montant | Date de versement | Taux | Durée |
|---------|-------------|-------------------|-------|--------|
| ARKEA | 2.250.000 € | Mai 2016 | 2,38% | 20 ans |
| SFIL | 3.500.000 € | Juillet 2016 | 2,10% | 20 ans |

Compte tenu d'un index négatif désavantageux pour la ville, la ligne de crédit long terme n'a pas été utilisée.

Les **subventions d'investissement**, avec 3,659 M€ représentent 24% des recettes réelles d'investissement. Le taux de réalisation est de 33%, mais en incluant les restes à réaliser (subventions dues pour l'année mais non encore versées) il est de 94%. Leur ventilation est la suivante :

| | Voté | Réalisé | Taux d'émission de titres |
|-------------------------------|------------|-----------|---------------------------|
| 13 - Subventions d'équipement | 10 998 842 | 3 659 124 | 33,3% |
| Etat | 6 206 410 | 1 276 834 | 20,6% |
| Région | 390 958 | 142 769 | 36,5% |
| Département | 2 566 815 | 977 421 | 38,1% |
| Groupements de collectivités | 722 829 | 486 351 | 67,3% |
| Autres | 444 981 | 108 899 | 24,5% |
| amendes de police | 666 850 | 666 850 | 100,0% |

Les excédents de fonctionnement capitalisé, avec 4,247 M€, compensent le besoin de financement de la section d'investissement déterminé suite à l'affectation des résultats, et proviennent donc des résultats de l'exercice 2015. Ils représentent 27,6% des recettes réelles d'investissement.

Le **fonds de compensation de la TVA** représente 1,016 M€, soit 6,6% des recettes réelles d'investissement.

Les **autres recettes d'investissement** s'élèvent à 717 K€. Il s'agit notamment de la taxe d'aménagement (307 K€, +30% par rapport à 2015 du fait d'opérations d'urbanismes plus importantes), et de l'avance sur FCTVA à taux zéro versée par la Caisse des dépôts en fin d'exercice (718 K€). De plus, les intérêts consignés en 2012 dans le cadre du contentieux judiciaire avec Dexia ont été déconsignés pour paiement à la banque suite à la renégociation des emprunts structurés. Elles représentent 5% des recettes réelles d'investissement.

1.1.3 Les restes à réaliser : 11,277 M€

| | Voté | Réalisé | Restes à réaliser |
|--|-------------------|------------------|--------------------------|
| 13 - Subventions d'équipement | 10 998 842 | 3 659 124 | 6 720 965 |
| Etat | 6 206 410 | 1 276 834 | 4 481 963 |
| Région | 390 958 | 142 769 | 233 968 |
| Département | 2 566 815 | 977 421 | 1 554 931 |
| Groupements de collectivités | 722 829 | 486 351 | 300 927 |
| Autres | 444 981 | 108 899 | 149 176 |
| amendes de police | 666 850 | 666 850 | 0 |
| 16 - Emprunts et dettes assimilées | 19 950 000 | 5 750 000 | 4 500 000 |
| Emprunts | 11 250 000 | 5 750 000 | 4 500 000 |
| Ligne de trésorerie | 8 700 000 | 0 | 0 |
| 27 - Autres immobilisations financières | 443 138 | 406 104 | 43 000 |
| 45 - Opérations pour compte de tiers | 432 118 | 0 | 13 437 |
| Total | 31 824 098 | 9 815 228 | 11 277 401 |

Les restes à réaliser correspondent à des recettes engagées avant le 31 décembre 2016 et non réalisées. Ils s'élèvent à 11,277 M€. Les subventions d'investissement reportées s'élèvent à 6,7 M€. Elles concernent essentiellement les ORU.

Le report d'emprunt s'établit à 4,5 M€. Il s'agit d'un emprunt de financement des investissements contracté avec la SFIL dans le cadre de la renégociation des emprunts structurés.

Les recettes reportées représentent 49% des recettes réelles d'investissement votées (hors ligne de crédit).

1.2 LES DEPENSES

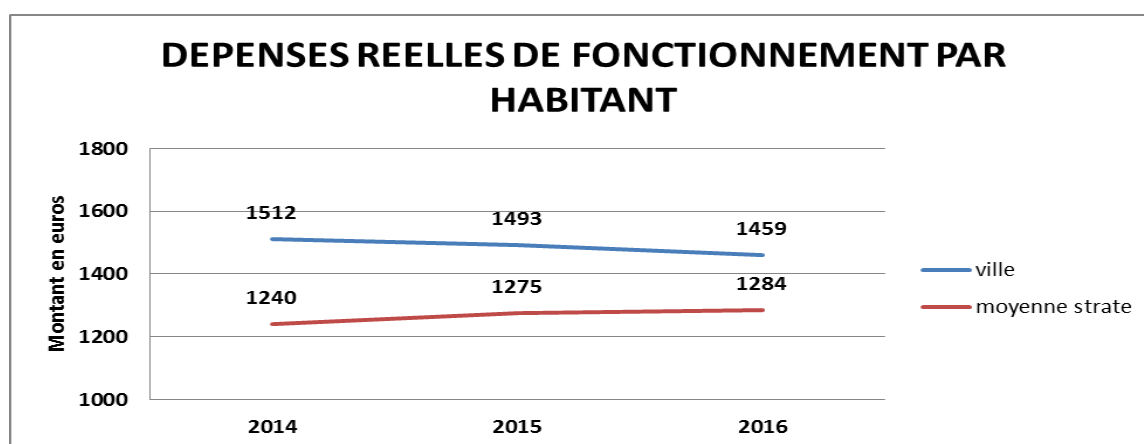
Les dépenses réelles hors résultat antérieur atteignent 84,420 M€. Elles ont été réalisées à hauteur de 71,9% des inscriptions budgétaires et sont en augmentation de 3,8% par rapport à 2015.

77,6% sont des dépenses de fonctionnement et 22,4% constituent des dépenses d'investissement.

| | 2016 | | | | 2015 | Evolution n/n-1 | |
|---|--------------------|-------------------|---------------------|---------------|-------------------|------------------|-------------|
| | Voté | Réalisé | taux de réalisation | structure | Réalisé | En valeur | En % |
| Dépenses réelles de fonctionnement | 67 867 631 | 65 526 786 | 96,6% | 77,6% | 67 016 203 | -1 489 417 | -2,2% |
| Dépenses réelles d'investissement | 49 584 659 | 18 893 011 | 38,1% | 22,4% | 14 304 726 | 4 588 285 | 32,1% |
| Dépenses réelles hors résultat antérieur | 117 452 290 | 84 419 797 | 71,9% | 100,0% | 81 320 929 | 3 098 868 | 3,8% |

1.2.1 Les dépenses réelles de fonctionnement : 65,527 M€

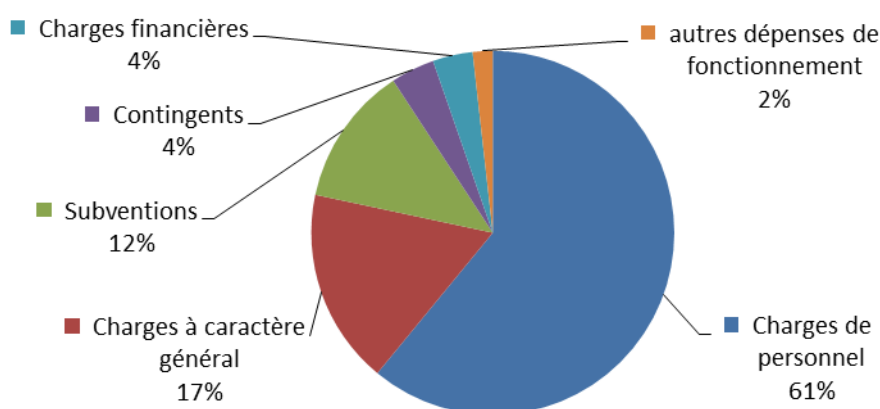
Evolution sur les trois dernières années et comparaison avec la moyenne des villes de même strate (source : ratios des communes de 20 000 à 50 000 habitants, chiffres des exercices N-2, DGFIP)



Les dépenses réelles de fonctionnement par habitant pour la ville d'Angoulême sont supérieures de 14 % à celles constatées sur les villes de même strate. Néanmoins, et à l'inverse de la moyenne nationale de la strate qui est en progression, elles apparaissent en diminution régulière depuis 2014.

ANALYSE DES DEPENSES POUR 2016

Structure des dépenses réelles de fonctionnement



| | 2016 | | | | 2015 | Evolution n/n-1 | |
|------------------------------------|------------|------------|---------------------|-----------|------------|-----------------|---------|
| | Voté | Réalisé | taux de réalisation | structure | Réalisé | En valeur | En % |
| Charges de personnel | 40 453 092 | 39 953 349 | 98,76% | 60,97% | 40 362 801 | -409 452 | -1,01% |
| Charges à caractère général | 13 059 750 | 11 390 423 | 87,22% | 17,38% | 11 819 307 | -428 883 | -3,63% |
| Subventions | 8 224 054 | 8 124 071 | 98,78% | 12,40% | 8 575 794 | -451 724 | -5,27% |
| Contingents | 2 566 486 | 2 556 315 | 99,60% | 3,90% | 2 564 591 | -8 275 | -0,32% |
| Charges financières | 2 338 281 | 2 338 266 | 100,00% | 3,57% | 2 797 091 | -458 825 | -16,40% |
| autres dépenses de fonctionnement | 1 225 968 | 1 164 362 | 94,97% | 1,78% | 896 619 | 267 742 | 29,86% |
| Dépenses réelles de fonctionnement | 67 867 631 | 65 526 786 | 96,55% | 100,00% | 67 016 203 | -1 489 417 | -2,22% |

Les dépenses réelles de fonctionnement, avec 65,527 M€ connaissent une évolution de -2,22% par rapport à 2015 (-1,5 M€). Elles font apparaître un taux de réalisation de 96,6% (98,2% en 2015).

Les charges de personnel (39,95 M€) représentent 61% des dépenses réelles de fonctionnement, et sont réalisées à 98,8%. Elles diminuent de 409 K€ par rapport à 2015. Cette évolution est essentiellement liée à l'étude systématique des opportunités de remplacement à effectuer lors des départs, avec une volonté de rationalisation de l'organisation municipale.

Les effectifs de la collectivité sont les suivants :

| | Au 31/12/2015 | Au 31/12/2016 |
|--|---------------|---------------|
| Nombre de postes permanents créés (en ETP) | 1039 | 1034 |
| Nombre de postes permanents pourvus (en ETP) | 976,84 | 964,74 |
| Nombre de postes en besoins occasionnels (en ETP) | 1 | 3,8 |
| Nombre d'emplois aidés (CUI/CAE et emplois d'avenir, en ETP) | 62,41 | 76,29 |
| Nombre de contrats d'apprentissage | 6 | 4 |
| Total postes pourvus | 1046,25 | 1048,83 |

Les charges à caractère général (11,39 M€) comprennent les achats, les prestations de services, les impôts et taxes diverses. Elles représentent 17% des dépenses, et diminuent de 429 K€. Elles sont réalisées à hauteur de 87%, contre 92% en 2015, et 94% en 2014. Les crédits non consommés, 1,7 M€, correspondent à des évaluations budgétaires difficiles en début d'année, comme pour les fluides pour lesquels de nouveaux marchés ont été conclus, mais aussi à des efforts de gestion portés tout au long de l'exercice par les services (diminution des coûts d'entretien et réparations, des frais de propreté, de publicité, de transport, de la redevance sur les ordures non ménagères...).

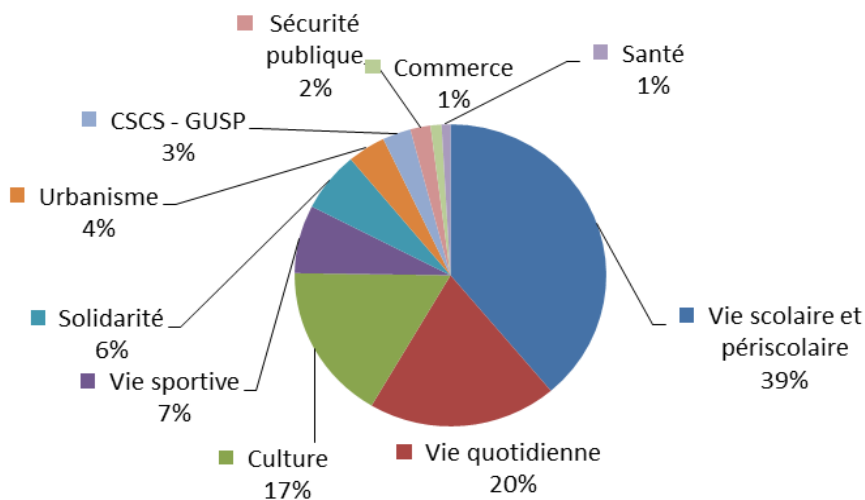
Les contingents et subventions (10,68 M€) diminuent de 4% et représentent 16 % des dépenses. Les subventions aux associations s'élèvent à 5,933 M€ (-3,73% par rapport à 2015). Cette évolution s'explique essentiellement par la disparition de structures associatives entre 2015 et 2016, comme Loisirs formations mobilité ou l'ACAIQ de Basseau (-348 K€), mais aussi par la modification de l'organisation du festival Musiques métisses avec la fin du versement de la subvention antérieure de 103 K€. De plus, compte-tenu des résultats budgétaires excédentaires de l'établissement, la subvention au CCAS a pu être diminuée de 200 K€, sans pour autant obérer l'action sociale mise en œuvre.

Les charges financières (2,34 M€) diminuent de 16%, essentiellement du fait de la renégociation des emprunts structurés qui permet de terminer l'année 2016 avec des intérêts courus non échus qui ont pu être constatés aux taux fixes de base des contrats, et non à des taux structurés liés aux évolutions des marchés, contrairement aux années précédentes.

Les autres dépenses de fonctionnement (1,16 M€) augmentent de près de 30%, soit +268 K€. Il s'agit essentiellement de l'augmentation de 161 K€ de la contribution de la ville au fonds de péréquation des ressources intercommunales (FPIC), et de l'augmentation de la subvention exceptionnelle au Gesta. Celle-ci était de 324 K€ en 2015 et un déficit de 125 K€ avait été reporté sur 2016. Les créneaux de gratuité, qui restent importants, ne permettent pas aux recettes d'équilibrer les coûts d'exploitation générés par l'amplitude horaire du réseau de stationnement offerte aux usagers (alors que, pour mémoire, les tarifs ont déjà été réévalués de 20% en 2015). La subvention 2016 a ainsi pris en compte ces éléments et a été fixée à 420 K€, soit + 97K€ par rapport à l'exercice précédent.

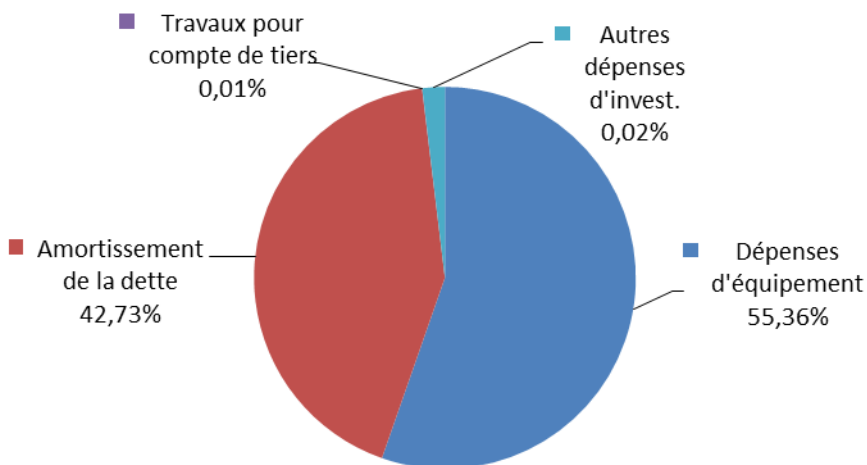
La répartition des dépenses réelles de fonctionnement par politiques publiques est la suivante :

Les dépenses de fonctionnement par politique (hors services généraux)



1.2.2 Les dépenses réelles d'investissement : 18,893 M€

Structure des dépenses réelles d'investissement



| | 2016 | | | | 2015 | Evolution n/n-1 | |
|--|-------------------|-------------------|---------------------|----------------|-------------------|------------------|--------------|
| | Voté | Réalisé | taux de réalisation | structure | Réalisé | En valeur | En % |
| Dépenses d'équipement | 32 026 293 | 10 458 257 | 32,66% | 55,36% | 7 015 535 | 3 442 721 | 49,1% |
| Amortissement de la dette | 8 073 419 | 8 073 417 | 100,00% | 42,73% | 7 036 024 | 1 037 393 | 14,7% |
| Ligne de crédit long terme | 8 700 000 | 0 | 0,00% | 0,00% | 0 | 0 | #DIV/0! |
| Travaux pour compte de tiers | 420 746 | 2 065 | 0,49% | 0,01% | 250 915 | -248 850 | -99,2% |
| Autres dépenses d'investissement | 364 200 | 359 273 | 98,65% | 1,90% | 2 252 | 357 021 | 15854,3% |
| Dépenses réelles d'investissement hors résultat antérieur | 49 584 659 | 18 893 011 | 38,10% | 100,00% | 14 304 726 | 4 588 285 | 32,1% |

Les dépenses réelles d'investissement, avec 18,893 M€, font apparaître un taux de mandatement de 38,1% (39,7% en 2015) et un taux d'engagement de 61% en tenant compte des restes à réaliser (66% en 2015). Elles ont augmenté de 32% par rapport à l'exercice précédent.

Pour les dépenses d'équipement, le taux de mandatement est de 33% (35% en 2015), mais le taux d'engagement est de 68% (80% en 2015). En valeur absolue, elles progressent de +49% par rapport à 2015.

Les réalisations les plus importantes de l'exercice concernent notamment :

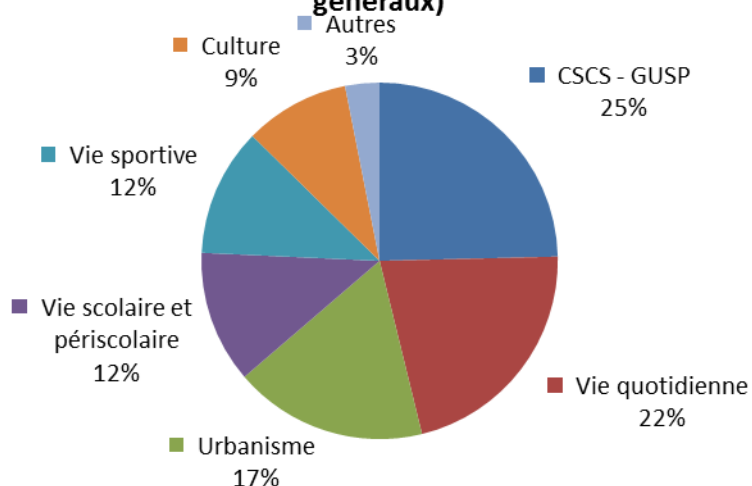
- l'ORU Ouest (4,6 M€, dont 2,4 M€ pour les centres sociaux, et 531 K€ pour le gymnase de la Grande Garenne),
- les interventions de voirie (781 K€) et sur le tunnel de la Gâtine (374 K€),
- les travaux et acquisition de matériel dans les écoles (1 M€),
- le début des travaux de la salle polyvalente de Lunesse (244 K€) et pour le stade de Chanzy (377 K€).

Les autorisations de programme ayant fait l'objet d'ouverture de crédits de paiement sur 2016 sont les suivantes :

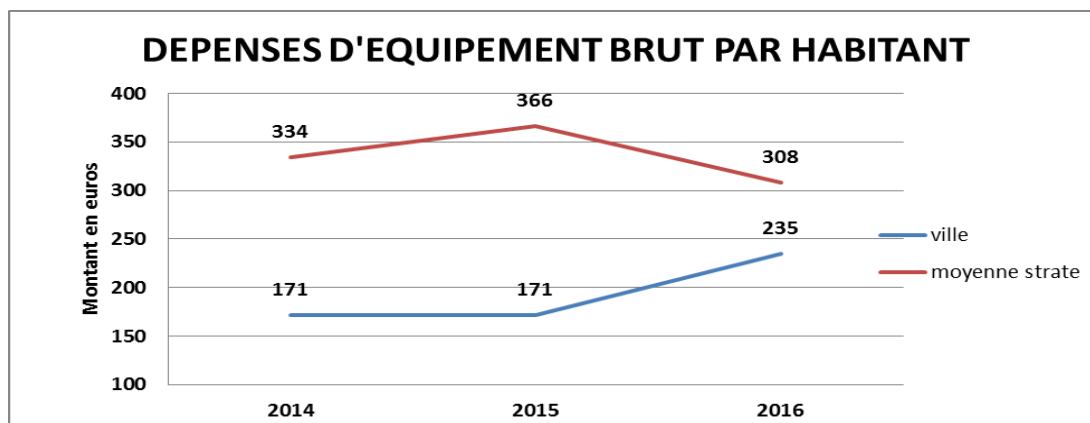
| Opération | Autorisation de programme | Crédits de paiement | | |
|---|---------------------------|---------------------|----------------------|----------------------|
| | | CP antérieurs | CP ouverts pour 2016 | CP réalisés sur 2016 |
| 7 - Accession à la propriété dans l'ancien à rénover | 268 000 € | 176 000 € | 52 000 € | 48 000 € |
| 12 - Cellules commerciales place de Basseau | 707 030 € | 33 807 € | 531 193 € | 23 779 € |
| 14 - Ecole Cézanne Renoir étanchéité | 373 600 € | 865 € | 372 736 € | 82 855 € |
| 19 - CIBDI Travaux de rénovation | 544 461 € | 0 € | 150 000 € | 99 486 € |
| 3 - ORU Secteur ouest Espaces publics 3ème phase | 7 837 092 € | 7 353 916 € | 382 480 € | 204 345 € |
| 5 - ORU Secteur ouest Espaces publics 4ème phase | 663 841 € | 36 123 € | 36 000 € | 0 € |
| 11 - ORU Secteur ouest Espaces publics 5ème phase | 1 369 869 € | 365 706 € | 223 822 € | 52 544 € |
| 6 - ORU Secteur ouest résidentialisations | 1 221 584 € | 349 925 € | 871 659 € | 492 631 € |
| 18 - Réhabilitation gymnase et salle des fêtes de Basseau | 474 000 € | 0 € | 374 000 € | 0 € |
| 16 - Multi-accueil Ma Campagne | 2 250 000 € | 0 € | 120 000 € | 10 464 € |
| 13 - Salle polyvalente de Lunesse | 4 084 691 € | 74 314 € | 4 010 377 € | 272 892 € |
| Total | 19 794 168 € | 8 390 656 € | 7 124 268 € | 1 286 995 € |

La répartition des dépenses d'équipement par politique publique, détaillée dans la seconde partie du rapport, est la suivante :

Les dépenses d'équipement par politique (hors services généraux)



Evolution des dépenses d'équipement sur les trois dernières années et comparaison avec la moyenne des villes de même strate (source : ratios des communes de 20 000 à 50 000 habitants, chiffres des exercices N-2, DGFIP)



Les dépenses d'équipement brut réalisées sur la ville restent inférieures à la moyenne nationale des villes de même strate mais alors que celles-ci enregistrent un repli en 2016, celles de la ville progressent de 37 % par rapport à 2015.

Enfin, concernant **les dépenses financières**, le remboursement de la dette s'est élevé à 8,07 M€, dont 833 K€ de remboursement anticipé volontaire d'un emprunt à taux variable permettant de réduire l'encours de dette de la ville du fait de la trésorerie disponible. Ainsi, au 31 décembre 2016, l'encours de dette de la ville est de 63.236.22 €.

La renégociation des emprunts structurés a permis de sécuriser les trois emprunts qui avaient été souscrits par la ville auprès de Dexia entre 2006 et 2007 et de les convertir en emprunts à taux fixe. Il s'est donc agi de renégocier 30,9 M€ d'encours, moyennant une indemnité de 9,3 M€. Celle-ci a été absorbée pour une grande partie sans surcoût budgétaire pour la ville à travers les taux d'intérêt de base des contrats, et pour partie par un endettement supplémentaire de 2,8 M€ enregistré comptablement par le biais des opérations d'ordre. Il est précisé que la renégociation de seuls deux des emprunts a impacté le budget 2016, la renégociation du dernier emprunt ayant une date d'effet au 1^{er} janvier 2017.

Sur ce dossier, la ville a également bénéficié d'une aide du fonds de soutien mis en place par l'Etat pour un montant de 1,4 M€.

D'ici à 2028, date d'extinction du dernier de ces emprunts, le surcoût budgétaire pour la ville par rapport à la situation antérieure la plus favorable sera de 1,4 M€, dont 343 K€ au titre de 2016 du fait de la modification du profil d'amortissement de l'un des emprunts.

1.2.3 Les restes à réaliser : 11,413 M€

| | 2016 | | |
|---------------------------------------|------------|------------|-------------------|
| | Voté | Réalisé | Restes à réaliser |
| 20- Immobilisations incorporelles | 764 953 | 291 767 | 421 389 |
| 204- Subventions d'équipement versées | 733 967 | 248 486 | 482 617 |
| 21- Immobilisations corporelles | 5 017 388 | 2 272 615 | 2 561 072 |
| 23- Immobilisations en cours | 10 311 189 | 2 503 192 | 3 038 071 |
| Opérations d'investissement | 15 198 795 | 5 142 197 | 4 909 751 |
| Total | 32 026 293 | 10 458 257 | 11 412 900 |

Les restes à réaliser sont constitués des dépenses d'équipement engagées avant le 31 décembre 2016 et non mandatées.

Les dépenses reportées représentent 36% des dépenses réelles d'investissement votées (26% en 2015).

2- LES OPÉRATIONS D'ORDRE BUDGÉTAIRE

| DEPENSES | | REALISE | RECETTES | | REALISE |
|---|---|-------------------|---|---|-------------------|
| 042- Opérations d'ordre de transfert entre sections | | 9 900 651 | 042- Opérations d'ordre de transfert entre sections | | 1 945 616 |
| | Valeur comptable des immobilisations cédées | 2 003 071 | | Travaux en régie | 344 450 |
| | Différences sur réalisations d'immobilisations | 4 074 354 | | Différences sur réalisations d'immobilisations | 96 236 |
| | dotations aux amortissements et provisions | 2 408 794 | | Transfert indemnité remboursement anticipé emprunt à risque | 1 280 000 |
| | Pénalités de renégociation de la dette à répartir | 134 432 | | | |
| | Indemnité remboursement anticipé emprunt à risque | 1 280 000 | | Reprises sur amortissements et provisions | 224 930 |
| 043- Opérations d'ordre à l'intérieur de la section | | 4 701 000 | 043- Opérations d'ordre à l'intérieur de la section | | 4 701 000 |
| | Indemnité de réaménagement d'emprunt | 4 701 000 | | Indemnité de réaménagement d'emprunt | 4 701 000 |
| | SECTION DE FONCTIONNEMENT | 14 601 651 | | SECTION DE FONCTIONNEMENT | 6 646 616 |
| 040- Opérations d'ordre de transfert entre sections | | 1 945 616 | 040- Opérations d'ordre de transfert entre sections | | 9 900 651 |
| | Reprises sur autofinancement antérieur | 321 166 | | Valeur comptable des immobilisations cédées | 2 003 071 |
| | Travaux en régie | 344 450 | | plus ou moins values des cessions d'immobilisations | 4 074 354 |
| | Pénalités de renégociation de la dette | 1 280 000 | | amortissement des immobilisations et provisions | 2 408 794 |
| | | | | Pénalités de renégociation de la dette à répartir | 134 432 |
| | | | | Indemnité de remboursement anticipé capitalisée | 1 280 000 |
| 041- Opérations patrimoniales | | 44 710 829 | 041- Opérations patrimoniales | | 44 710 829 |
| | Remboursement emprunts renégociés | 21 973 360 | | Remboursement emprunts renégociés | 21 973 360 |
| | Refinancement emprunts renégociés | 21 973 360 | | Refinancement emprunts renégociés | 21 973 360 |
| | immobilisations | 764 109 | | avances versées et subventions non transférables | 764 109 |
| | SECTION D'INVESTISSEMENT | 46 656 445 | | SECTION D'INVESTISSEMENT | 54 611 480 |
| | TOTAL OPERATIONS D'ORDRE BUDGETAIRE | 61 258 096 | | TOTAL OPERATIONS D'ORDRE BUDGETAIRE | 61 258 096 |

Les opérations d'ordre budgétaire sont des opérations internes au budget qui n'ont pas d'impact sur l'épargne ni sur le résultat global de l'exercice. Elles s'équilibrent à hauteur de 61,26 M€ (3,5 M€ en 2015).

Elles sont exceptionnelles pour cet exercice puisqu'elles enregistrent les écritures de réaménagement des deux emprunts structurés qui prennent effet en 2016 :

- Remboursement du capital restant dû pour 21,973 M€ et refinancement pour le même montant
- Enregistrement de la part d'indemnité payée via les taux d'intérêts des emprunts sans surcoût budgétaire pour la ville, soit 4,7 M€
- Enregistrement de la part d'indemnité payée par emprunt supplémentaire : 1,28 M€, et répartition de celle-ci par année suivant la durée restante des prêts (134 K€ pour 2016).

Les autres opérations enregistrées sont notamment :

- Le transfert du produit des cessions de la section de fonctionnement à la section d'investissement pour 6 M€ (dont la cession de Lunesse pour 5,7 M€)
- des amortissements des immobilisations et provisions pour 2,4 M€,
- des travaux en régie pour 344 K€.

3- Présentation par politiques publiques

VIE SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE – PETITE ENFANCE

CULTURE – PATRIMOINE – INDUSTRIES DE L'IMAGE – FESTIVALS – TOURISME

VIE SPORTIVE – EQUIPEMENTS SPORTIFS

VIE QUOTIDIENNE – TRAVAUX

CSCS - COMITES DE QUARTIER - GUSP

URBANISME – PROSPECTIVE – STRATEGIE URBAINE – DEVELOPPEMENT DURABLE

COMMERCE ET ARTISANAT

SANTE – ORGANISATION DE L'OFFRE DE SOIN – PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

SOLIDARITE – FAMILLE – PERSONNES AGEES

SECURITE PUBLIQUE – POLICE MUNICIPALE – PREVENTION DE LA DELIQUANCE

SERVICES GENERAUX

VIE SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE - PETITE ENFANCE

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

| | CA 2016 |
|---|-------------------|
| Charges de personnel | 13 318 412 |
| Charges courantes | 2 170 363 |
| Autres charges de gestion courante | 1 589 117 |
| Charges exceptionnelles | 3 762 |
| Total dépenses de fonctionnement | 17 081 654 |
| Produits des services | 1 811 839 |
| Dotations et participations | 3 817 865 |
| Autres produits de gestion courante | 17 438 |
| Atténuations de charges | 110 011 |
| Total recettes de fonctionnement | 5 757 153 |

Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de personnel correspondent en partie à :

- Ecoles maternelles et primaires : 4,725 M€ (15 écoles maternelles et 16 écoles élémentaires)
- Restauration scolaire : 2,425 M€ (23 sites de production)
- Structures d'accueil de la petite enfance : 5.555 M€ (11 structures, et relais assistantes maternelles).

Les charges courantes correspondent principalement aux denrées alimentaires (932 K€) et aux fournitures des écoles et des établissements d'accueil des jeunes enfants (EAJE)

Les autres charges de gestion courante regroupent notamment les subventions versées au titre du Contrat Enfance Jeunesse (973 K€), du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (83 K€) et les classes de découverte (31 K€).

Recettes de fonctionnement

Les produits des services correspondent aux recettes de la restauration scolaire (1,154 M€) et à la participation des familles pour les EAJE (707 K€)

Le poste Dotations et Participations enregistre les recettes liées au Contrat Enfance Jeunesse et la Prestation de service unique pour les EAJE versées par la Caisse d'Allocations Familiales.

LE BUDGET D'INVESTISSEMENT

| | CA 2016 |
|--|------------------|
| Immobilisations incorporelles | 1 080 |
| Immobilisations corporelles | 616 772 |
| Immobilisations en cours | 384 817 |
| Opérations d'équipement | 184 941 |
| Total dépenses d'investissement | 1 187 610 |
| Total recettes d'investissement | 796 216 |

Dépenses d'investissement

Les principales inscriptions concernent :

- Divers travaux dans les écoles primaires et EAJE (550 K€) concernant :
 - o la cour de l'école Condorcet
 - o le remplacement de l'éclairage à l'école A. Fournier
 - o la réfection de la salle de jeux de l'école C. Perrault
 - o la restauration de l'école élémentaire G. Sand
 - o l'étanchéité de Cézanne Renoir
 - o des travaux de réhabilitation dans les écoles St Exupéry et A. Uderzo
 - o la réfection d'un préau et de la toiture du hall d'entrée à l'école M. Roustan
 - o la réfection de sols pour les écoles maternelles A. Fournier, A. Renoir, J. Macé, C. Péguy
 - o travaux d'aménagement pour l'entrée et les circulations à l'école R. Défarge
 - o la réfection d'une partie de la couverture et des chéneaux à l'école élémentaire V. Hugo
 - o la réfection de l'étanchéité et le changement de sols à la crèche Kirikou
 - o la fin de l'aménagement du pôle petite enfance dans le cadre de l'Oru Secteur Ouest
- l'acquisition de matériel et mobilier et installations diverses pour les écoles (437 K€) , pour la restauration scolaire ((107 K€) et pour les EAJE ((62 K€).

Recettes d'investissement

Il s'agit notamment des subventions perçues pour le pôle petite enfance dans le cadre de l'Oru Ouest.

CULTURE - PATRIMOINE –INDUSTRIES DE L'IMAGE – FESTIVALS - TOURISME

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

| | CA 2016 |
|---|------------------|
| Charges de personnel | 2 783 613 |
| Charges courantes | 739 361 |
| Autres charges de gestion courante | 3 858 213 |
| Charges exceptionnelles | 610 |
| Total dépenses de fonctionnement | 7 381 797 |
| Produits des services | 99 366 |
| Dotations et participations | 56 876 |
| Autres produits de gestion courante | 433 283 |
| Produits exceptionnels | 7 743 |
| Atténuations de charges | 21 340 |
| Total recettes de fonctionnement | 618 608 |

Dépenses de fonctionnement

Les charges de personnel concernent :

- bibliothèques, musées, archives : 2,052 M€
- l'action culturelle et les services administratifs : 0,731 M€.

Les charges courantes correspondent au fonctionnement des équipements culturels (518 K€) à l'organisation et à l'achat de spectacles et d'animations (163 K€) et à des frais d'entretien du théâtre (53 K€)

Des subventions et participations ont été versées pour 3.858 M€ dont notamment pour :

- la Politique de l'Image : 2,529 M€ dont 851 K€ pour l'Ecole Européenne Supérieure de l'Image, 500 K€ pour le FIBD, 340 K€ pour Magélis et 694 K€ pour la CIBDI ;
- le soutien au spectacle vivant et aux animations de proximité : 956 K€, dont 870 K€ pour le Théâtre
- la préservation et l'animation du patrimoine : 176 K€
- diverses associations culturelles pour 103 K€.

Recettes de fonctionnement

Des produits ont été encaissés pour les musées (59 K€).

Les dotations et participations correspondent au versement de l'Etat pour les emplois d'avenir et à une subvention de la Direction Générale des Patrimoines pour l'exposition sur les dinosaures.

LE BUDGET D'INVESTISSEMENT

| | CA 2016 |
|------------------------------------|----------------|
| Immobilisations incorporelles | 47 494 |
| Subventions d'équipement versées | 6 702 |
| Immobilisations corporelles | 248 673 |
| Immobilisations en cours | 215 413 |
| Opérations d'équipement | 426 667 |
| Total dépenses d'équipement | 944 949 |
| Total recettes d'équipement | 210 269 |

Dépenses d'investissement

Les principales inscriptions budgétaires concernent :

- l'acquisition de matériel, mobilier et diverses installations pour les équipements culturels pour 212 K€
- des frais d'études pour la réhabilitation de l'espace Franquin et la réalisation de travaux de mise aux normes pour 57 K€
- la poursuite de l'opération des Murs Peints pour 104 K€
- des travaux de rénovation sur l'immeuble Vaisseau Moebius (1^{ère} tranche) pour 118 K€
- des travaux de maintenance à l'EESI pour 22 K€.

Recettes d'investissement

Il s'agit de subventions de l'Etat et du Conseil Départemental pour diverses opérations d'équipement.

VIE SPORTIVE – EQUIPEMENTS SPORTIFS

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

| | CA 2016 |
|---|------------------|
| Charges de personnel | 1 613 912 |
| Charges courantes | 663 137 |
| Autres charges de gestion courante | 935 171 |
| Charges exceptionnelles | 191 |
| Total dépenses de fonctionnement | 3 212 411 |
| Produits des services | 32 799 |
| Dotations et participations | 124 434 |
| Autres produits de gestion courante | 4 929 |
| Atténuations de charges | 3 393 |
| Total recettes de fonctionnement | 165 555 |

Dépenses de fonctionnement

Les charges de personnel s'élèvent à 1,614 M€

Les charges courantes correspondent au fonctionnement des équipements sportifs (292 K€) et à celui des services communs (371 K€) comprenant notamment l'acquisition de petit matériel et l'organisation des animations et des stages de sport.

Des subventions ont été versées pour 935 K€.

Recettes de fonctionnement

Les produits des services proviennent de la tarification des stages de sport (26 K€). Des participations du département et de la région sont perçues pour les dépenses d'entretien des équipements mis à la disposition des élèves de l'enseignement secondaire (104 K€).

LE BUDGET D'INVESTISSEMENT

| | CA 2016 |
|--|------------------|
| Immobilisations incorporelles | 31 476 |
| Subventions d'équipement versées | 31 900 |
| Immobilisations corporelles | 187 077 |
| Immobilisations en cours | 369 012 |
| Opérations d'équipement | 530 990 |
| Total dépenses d'investissement | 1 150 455 |
| Total recettes d'investissement | 580 614 |

Dépenses d'investissement

Les crédits inscrits correspondent principalement à :

- l'acquisition de matériel, mobilier et diverses installations pour les équipements sportifs pour 130 K€
- des travaux dans le cadre de l'Oru Secteur Ouest pour le gymnase de la Grande-Garenne pour 531 K€
- pour le stade Chanzy, des frais d'études, des acquisitions et des travaux de mise en conformité pour 377 K€
- la mise en place d'un parcours santé au Jardin Vert pour 50 K€
- la réfection de deux courts de tennis au Tennis Club des Trois Chênes pour 14 K€.

Recettes d'investissement

Il s'agit de subventions du Conseil Départemental pour divers opérations d'équipement et d'un fonds de concours du GrandAngoulême pour la rénovation du stade Chanzy.

VIE QUOTIDIENNE - TRAVAUX

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

| | CA 2016 |
|---|------------------|
| Charges de personnel | 5 739 798 |
| Charges courantes | 2 453 251 |
| Charges exceptionnelles | 436 447 |
| Total dépenses de fonctionnement | 8 629 496 |
| Produits des services | 449 374 |
| Impôts et taxes | 1 384 328 |
| Dotations et participations | 122 051 |
| Autres produits de gestion courante | 2 892 |
| Atténuations de charges | 124 750 |
| Produits exceptionnels | 199 980 |
| Total recettes de fonctionnement | 2 283 375 |

Dépenses de fonctionnement

Les charges de personnel concernent :

- la propreté urbaine : 2,148 M€
- les espaces verts : 2,077 M€
- la voirie : 883 K€
- l'éclairage public : 286 K€
- les services communs : 345 K€

Les charges courantes correspondent au fonctionnement des services dont 676 K€ pour l'éclairage public (avec notamment 514 K€ pour les charges d'électricité) , 832 K€ d'entretien des espaces verts, 332 K€ pour la propreté urbaine et 245 K€ pour la voirie.

Le poste « Charges exceptionnelles » enregistre la subvention exceptionnelle versée au budget-annexe du stationnement Gesta pour 420 K€.

Recettes de fonctionnement

Les produits des services correspondent au remboursement de frais du Gesta (207 K€), aux droits de voirie (91 K€) et à titre exceptionnel pour 2016, au remboursement de frais du GrandAngoulême pour la maîtrise d'œuvre du BHNS (113 K€).

Les droits de stationnement ont été réalisés à hauteur de 1,384 M€.

Au titre des emplois aidés, des participations de l'Etat ont été perçues pour 122 K€

Le chapitre Produits exceptionnels enregistre le remboursement des sinistres pour 200 K€.

LE BUDGET D'INVESTISSEMENT

| | CA 2016 |
|--|------------------|
| Immobilisations incorporelles | 45 799 |
| Subventions d'équipement versées | 92 733 |
| Immobilisations corporelles | 773 073 |
| Immobilisations en cours | 1 221 172 |
| Total dépenses d'investissement | 2 132 777 |
| Total recettes d'investissement | 974 195 |

Dépenses d'investissement

Les principales inscriptions concernent :

- la première tranche de modernisation des horodateurs en vue de la dépenalisation du stationnement payant : 400 K€
- des études et des travaux de sécurisation au tunnel de la Gâtine pour 374 K€
- l'aménagement de la rue Lériget pour 351 K€
- les investissements de dépannage et de modernisation de l'éclairage public : 200 K€
- le traitement des chaussées à travers le fonds d'intervention local (FIL) : 100 K€
- la fin des travaux de réfection de la place du Canal et la création d'un local pour déchets : 100 K€
- l'acquisition d'une laveuse haute pression de voirie : 130 K€
- les interventions de voirie faisant suite aux diagnostics en marchant (trottoirs, tapis, affaissements...) : 70 K€
- la mise en valeur d'espaces naturels au Bois de Saint-Martin avec l'aménagement de placettes, la pose de potelets de bois et l'amélioration du cheminement : 40 K€.

Recettes d'investissement

Il s'agit principalement de la participation du Conseil Départemental suite au transfert de voirie (296 K€) et du produit des amendes de police (667 K€).

CSCS - GUSP

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

| | CA 2016 |
|---|------------------|
| Charges courantes | 50 122 |
| Autres charges de gestion courante | 1 244 886 |
| Total dépenses de fonctionnement | 1 295 008 |

Il s'agit des dépenses liées aux subventions attribuées aux centres sociaux et aux frais de maintenance des bâtiments mis à disposition.

LE BUDGET D'INVESTISSEMENT

| | CA 2016 |
|--|------------------|
| Immobilisations corporelles | 3 314 |
| Immobilisations en cours | 16 560 |
| Opérations d'équipement | 2 417 322 |
| Total dépenses d'investissement | 2 437 196 |
| Total recettes d'investissement | 14 767 |

Ces dépenses d'investissement concernent principalement la reconstruction des CSCS de la Grande-Garenne et de Basseau. Des aménagements ont également été réalisés à la Maison du Temps Libre.

URBANISME – PROSPECTIVE – STRATEGIE URBAINE – DEVELOPPEMENT DURABLE

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

| | CA 2016 |
|---|------------------|
| Charges de personnel | 1 678 817 |
| Charges courantes | 42 326 |
| Autres charges de gestion courante | 21 819 |
| Total dépenses de fonctionnement | 1 742 962 |
| Dotations et participations | 79 571 |
| Total recettes de fonctionnement | 79 571 |

Dépenses de fonctionnement

Il s'agit des charges de personnel et des frais de fonctionnement de la direction du Développement Urbain (hors commerce)

Recettes de fonctionnement

Le montant perçu correspond à une participation de la Caisse des Dépôts au titre du programme de rénovation urbaine.

LE BUDGET D'INVESTISSEMENT

| | CA 2016 |
|--|------------------|
| Immobilisations incorporelles | 104 460 |
| Subventions d'équipement versées | 77 151 |
| Immobilisations corporelles | 35 |
| Opérations d'équipement | 1 555 157 |
| Total dépenses d'investissement | 1 736 803 |
| Total recettes d'investissement | 904 717 |

Dépenses d'investissement

50 K€ d'études ont été réalisées dans le cadre du schéma directeur de l'immobilier. Au titre des subventions, 41 K€ ont été versés à Logelia pour le réseau de chaleur de l'Oru secteur ouest et 31 K€ à divers bénéficiaires dans le cadre du programme d'intérêt général (PIG).

Les travaux se sont poursuivis sur l'Oru secteur ouest et ont concerné notamment les espaces publics, la bibliothèque espace jeux et l'espace solidaire.

Recettes d'investissement

Il s'agit des subventions attribuées dans le cadre de l'Oru.

COMMERCE ET ARTISANAT

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

| | CA 2016 |
|---|----------------|
| Charges de personnel | 228 242 |
| Charges courantes | 218 554 |
| Autres charges de gestion courante | 53 396 |
| Total dépenses de fonctionnement | 500 192 |
| Produits des services | 140 |
| Impôts et taxes | 271 080 |
| Dotations et participations | 26 142 |
| Autres produits de gestion courante | 116 250 |
| Atténuations de charges | 320 |
| Total recettes de fonctionnement | 413 932 |

Dépenses de fonctionnement

Elles prennent en compte les charges du personnel et les frais de fonctionnement du service plaçage et commerce.

Recettes de fonctionnement

Le chapitre Impôts et taxes (217 K€) enregistre les droits de terrasses et droits de place.

Les autres produits de gestion courante (116 K€) correspondent aux loyers encaissés pour les cases commerciales des Halles Centrales.

LE BUDGET D'INVESTISSEMENT

| | CA 2016 |
|--|----------------|
| Immobilisations corporelles | 14 973 |
| Immobilisations en cours | 142 499 |
| Total dépenses d'investissement | 157 472 |
| Total recettes d'investissement | 44 536 |

Dépenses d'investissement

Il s'agit notamment de la réfection des chéneaux au marché couvert (133 K€).

Dépenses d'investissement

Des recettes du Conseil départemental et de l'Etat ont été perçues pour ces travaux.

SANTE – ORGANISATION DE L'OFFRE DE SOIN – PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

| | CA 2016 |
|---|----------------|
| Charges de personnel | 357 805 |
| Charges courantes | 28 446 |
| Autres charges de gestion courante | 16 074 |
| Total dépenses de fonctionnement | 402 325 |
| Produits des services | 3 417 |
| Dotations | 353 209 |
| Total recettes de fonctionnement | 356 626 |

Dépenses de fonctionnement

Il s'agit des charges de personnel et des frais de fonctionnement du service communal d'hygiène et de santé publique.

Recettes de fonctionnement

Elles correspondent à la Dotation Générale de Décentralisation et aux subventions perçues pour l'animation du Contrat local de santé et de l'Atelier Santé Ville.

LE BUDGET D'INVESTISSEMENT

| | CA 2016 |
|--|----------------|
| Immobilisations corporelles | 20 345 |
| Total dépenses d'investissement | 20 345 |

Il s'agit d'acquisition de matériel pour le fonctionnement du service, et principalement de l'installation de la chambre froide pour les cadavres d'animaux.

SOLIDARITE – FAMILLE – PERSONNES AGEES

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

| | CA 2016 |
|---|------------------|
| Charges de personnel | 272 944 |
| Charges courantes | 75 695 |
| Atténuations de produits | 22 994 |
| Autres charges de gestion courante | 2 452 564 |
| Total dépenses de fonctionnement | 2 824 197 |
| Produits des services | 445 100 |
| Dotations et participations | 48 700 |
| Total recettes de fonctionnement | 493 800 |

Dépenses de fonctionnement

Il s'agit des charges de personnel et des frais de fonctionnement de la direction de la solidarité (hors SCHSP).

Les autres charges de gestion courante correspondent à la subvention versée au CCAS (2,180 M€) et à diverses associations.

Recettes de fonctionnement

Des recettes sont perçues au titre de remboursement de frais par le CCAS dans le cadre de la convention Ville/CCAS (445 K€)

Des subventions pour des actions menées par la direction ont été encaissées pour 49 K€.

LE BUDGET D'INVESTISSEMENT

| | CA 2016 |
|--|--------------|
| Immobilisations corporelles | 2 030 |
| Total dépenses d'investissement | 2 030 |

Il s'agit d'acquisitions pour la direction.

SECURITE PUBLIQUE – POLICE MUNICIPALE – PREVENTION DE LA DELINQUANCE

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

| | CA 2016 |
|---|----------------|
| Charges de personnel | 851 202 |
| Charges courantes | 70 805 |
| Autres charges de gestion courante | 2 558 |
| Total dépenses de fonctionnement | 924 565 |
| Dotations et participations | 320 |
| Atténuations de charges | 4 848 |
| Total recettes de fonctionnement | 5 168 |

Dépenses de fonctionnement

Elles correspondent aux charges de personnel et aux frais de fonctionnement de la police municipale.

LE BUDGET D'INVESTISSEMENT

| | CA 2016 |
|--|----------------|
| Subventions d'équipement versées | 40 000 |
| Immobilisations corporelles | 88 094 |
| Total dépenses d'investissement | 128 094 |
| Total recettes d'investissement | 59 323 |

Dépenses d'investissement

40 K€ ont été versés au titre d'un fonds de concours pour l'installation d'un poste de police au centre commercial de la Grande-Garenne

Les immobilisations corporelles correspondent à la poursuite de l'installation de la vidéo-protection sur la ville.

Recettes d'investissement

Il s'agit de la participation de l'Etat pour la vidéo- protection.

SERVICES GENERAUX

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

| | CA 2016 |
|---|-------------------|
| Charges de personnel | 13 108 604 |
| Charges courantes | 4 867 138 |
| Atténuations de produits | 301 493 |
| Autres produits de gestion courante | 884 135 |
| Frais financiers | 2 338 266 |
| Charges exceptionnelles | 21 318 |
| Total dépenses de fonctionnement | 21 520 954 |
| Produits des services | 487 390 |
| Impôts et taxes | 47 372 319 |
| Dotations et participations | 15 277 985 |
| Autres produits de gestion courante | 227 602 |
| Produits financiers | 219 551 |
| Produits exceptionnels | 6 096 844 |
| Atténuations de charges | 225 688 |
| Total recettes de fonctionnement | 69 907 379 |

Dépenses de fonctionnement

Cette rubrique enregistre les dépenses qui ne sont pas affectées à une politique spécifique. Elles concernent notamment aux charges de personnel et aux frais de fonctionnement des « directions ressources ».

Les frais financiers correspondent au remboursement de la dette.

Recettes de fonctionnement

Les postes « Impôts et taxes » et « Dotations et participations » enregistrent les recettes liées à la fiscalité et les dotations de l'Etat.

Les produits exceptionnels correspondent principalement à la cession de Lunesse.

LE BUDGET D'INVESTISSEMENT

| | CA 2016 |
|--|-------------------|
| Dotations, fonds divers | 359 000 |
| Immobilisations incorporelles | 61 458 |
| Immobilisations corporelles | 318 229 |
| Immobilisations en cours | 153 719 |
| Opérations d'équipement | 27 120 |
| Travaux pour compte de tiers | 2 065 |
| Remboursement emprunts | 8 073 522 |
| Autres dépenses | 168 |
| Total dépenses d'investissement | 8 995 281 |
| Total recettes d'investissement | 11 803 843 |

Dépenses d'investissement

Les principales dépenses concernent :

- le remboursement de l'avance de FCTVA pour 359 K€
- l'acquisition de matériel, mobilier et diverses installations pour 318 K€
- des travaux pour 181 K€ dont la neutralisation de la station de carburant à Lunesse et diverses opérations pour l'amélioration des conditions de travail des agents.

Recettes d'investissement

Elles correspondent principalement à l'emprunt réalisé sur l'exercice (5,750 M€), à l'excédent de fonctionnement capitalisé (4.247 M€) et au FCTVA (1,016 M€).

4 - Les ratios légaux

| | VALEURS | MOYENNE NATIONALE DE LA STRATE (*) |
|--|----------|------------------------------------|
| Dépenses réelles de fonctionnement / population | 1 458.54 | 1 284.00 |
| Produit des impositions directes / population | 719.43 | 608.00 |
| Recettes réelles de fonctionnement / population | 1 791.93 | 1 445.00 |
| Dépenses d'équipement brut / population | 234.70 | 308.00 |
| Encours de dette / population | 1 415.00 | 1 109.00 |
| DGF / population | 285.46 | 267.00 |
| Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement | 60.97 % | 59.10 % |
| Dépenses de fonctionnement + remboursement de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement | 91.91 % | 95.80 % |
| Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement | 13.10 % | 21.30 % |
| Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement | 78.97 % | 76.80 % |

(*) moyenne nationale de la strate « communes de 20 000 à 50 000 habitants » source DGFIP comptes de gestion 2014 (dernière année connue)

5 – Budget principal et budget annexe du stationnement Gesta consolidés

(après neutralisation des flux réciproques)

| SECTION | Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1) | Réalisations - mandats ou titres | Restes à réaliser au 31/12 | Crédits annulés |
|-------------------------------|---------------------------------|----------------------------------|----------------------------|-----------------|
| INVESTISSEMENT | | | | |
| DEPENSES | 97 178 533,46 | 65 689 027,54 | 9 524 569,92 | 21 964 936,00 |
| RECETTES | 100 185 322,26 | 70 346 646,62 | 8 613 300,82 | 21 225 374,82 |
| FONCTIONNEMENT | | | | |
| DEPENSES | 84 914 488,40 | 80 883 670,78 | | 4 030 817,62 |
| RECETTES | 81 490 216,00 | 87 619 880,23 | | -6 129 664,23 |
| TOTAL GENERAL DEPENSES | 182 093 021,86 | 146 572 698,32 | 9 524 569,92 | 25 995 753,62 |
| TOTAL GENERAL RECETTES | 181 675 538,26 | 157 966 526,85 | 8 613 300,82 | 15 095 710,59 |